
L'AIDE INTERNATIONALE

L'aide est un instrument vital pour la réalisation de nos trois grands objectifs de politique étrangère. Elle permet de renforcer la prospérité et de faire accepter des valeurs canadiennes clés - comme le respect de la démocratie, des droits de la personne et de l'environnement -, qui favorisent la stabilité indispensable à notre sécurité.

Le cadre de l'aide publique au développement (APD) s'articulera comme suit :

- Clarifier le mandat de l'APD :

L'objectif du programme d'APD du Canada consiste à soutenir le développement durable dans les pays du tiers monde afin de réduire la pauvreté et de contribuer à l'instauration d'un monde plus sûr, plus équitable et plus prospère.

Notre programme d'APD se concentrera sur six priorités :

- les besoins humains essentiels; les femmes dans le développement; les services d'infrastructure; les droits de la personne, la démocratie et le bon gouvernement; le développement du secteur privé; et l'environnement.

Le Canada consacrera 25 % de son APD aux besoins humains essentiels;

L'APD visera des pays clés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique, la majeure partie allant à l'Afrique. Les pays à faible revenu auront la priorité.

Le gouvernement reste déterminé à faire progresser son APD vers l'objectif de 0,7 % du PIB lorsque la situation financière du Canada le permettra.

- Nous renforcerons les partenariats avec les Canadiens, les partenaires internationaux et les pays en développement.
- Nous améliorons l'efficacité en cette période de contraintes budgétaires, en donnant plus de cohésion aux programmes, en se concentrant sur un nombre limité de pays et en adoptant des lignes directrices pour l'établissement des programmes.